

ses filets à la mer, quand vers neuf heures le vent vint à changer tout à coup, sautant du Sud au Nord et passant à la tempête. Les bateaux furent rabattus sur leurs tessures, et tous les filets se confondirent dans une horrible mêlée. De la jetée, on voyait les pêcheurs cherchant à l'abîme leurs précieux poissons perdus. Après de vains efforts, tous sont trouvés dans la triste nécessité de retourner à cette pénible tâche et de regagner le port.

On estime à 200,000 francs environ le chiffre des pertes; ce chiffre porte exclusivement sur les hommes des équipages, les vieux matelots et les veuves des marins. Par suite de ce triste événement, ces braves gens se trouvent privés de l'instrument de travail, de leur gagne-pain comme ils disent.

Mais ce qui n'est pas moins désastreux, c'est que la plupart des bateaux ainsi désemparés ne pourront plus reprendre la mer et finir la saison.

Depuis quelques jours, la concurrence commerciale a transporté à la quatrième page tout l'intérêt des journaux parisiens. Les magasins de nouveautés de la capitale sont aux prises, et jamais on ne vit une telle bataille. La lingerie, la soierie, la bonneterie, les châles, les étoffes, tout cela est sur la brèche. Ce qui se vendait 10 francs le mois passé, se donne pour 2 francs aujourd'hui, et pour peu que la lutte continue, les plus fines batistes, les velours les plus épinglés, les capelines les plus doublées de soie, ne seront point accessibles aux bourses les plus minces; c'est à faire croire que saint Vincent-de-Paul est entré dans la nouveauté.

Le chef d'un de ces grands établissements où l'on vend des robes de quinze cents francs, et des parapluies de cinq francs, disait dernièrement qu'il perdait deux millions cette année pour soutenir la concurrence; ses rivaux doivent perdre également deux millions ou peu s'en faut; remarquez, en outre, que ce duel de la réclame et de l'annonce se renouvelant annuellement, au début de la saison d'hiver, on ne saurait trop plaindre ces négociants désintéressés, ces confectionneurs chevaleresques, si l'on ne savait que, en vertu d'une arithmétique inconnue, ils se retirent millionnaires au bout de dix ans, après avoir perdu 2 millions chaque année.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 18 fr. 70 c. pour la 2.° section de la 3.° classe, dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

Table with 4 columns: Location, 1° sem. oct., 1° sem. nov., 2° sem. nov. Rows include Mulhouse, Strasbourg, Bergues, Arras, Roye, Soissons, Paris, Rouen, Saumur, Nantes, Marans.

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 17 fr. 92 c. pour la première section, de 18 fr. 80 c. pour la seconde, et de 17 fr. 10 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 17 fr. 90 c.

Un certain nombre de négociants fariniers et boulangers d'Amiens viennent d'informer MM. les cultivateurs et marchands, qu'à partir du samedi 31 décembre prochain, pour se conformer au désir exprimé par M. le ministre de l'agriculture et du commerce dans sa circulaire du 5 mai 1859, ils n'achèteront, sous la balle d'Amiens, le blé qu'au poids (100 kilogr. nets).

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 1 fr. 15 cent. à l'hectolitre.

Renseignements commerciaux.

SOIES, SOIERIES.

A Lyon, les soies sont toujours très fermes, mais la demande reste modérée. Il y a, par continuation, un faible tirant de commissions à destination de l'Amérique et de l'Italie. Bien qu'un assez grand nombre de métiers soient encore au repos, les bons ouvriers trouvent plus facilement du travail. On se prépare aux commissions du printemps, et déjà l'on a pu voir quelques échantillons de haute nouveauté qui semblent devoir obtenir un brillant succès. En attendant, il faut se contenter de quelques réassortiments.

FAITS DIVERS.

La forêt de Bondy, de sinistre mémoire, vient de voir se raviver ses vieilles légendes. Une bande de brigands, de vrais brigands, l'avait choisie pour repaire. Ces malfaiteurs s'embusquaient sur les grandes routes, dévalisaient pendant la nuit les voitures qui les parcouraient, pénétraient, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans les habitations, et, rentrés dans leur repaire, se partageaient le butin, qu'ils vendaient ensuite avec des précautions calculées, pour ne pas éveiller les soupçons.

Par suite d'indications qui lui étaient parvenues, la police, agissant de concert avec la gendarmerie, a pénétré la nuit dernière dans la forêt et a pris, en un coup de filet, toute la bande. Une grande quantité d'objets volés a été retrouvée en différents endroits, et l'on a retiré de terre, sur la lisière du bois, des pendules et des bijoux.

Nous avons oublié de dire que les bandits étaient des enfants. Le plus âgé n'a pas atteint sa 14.° année, mais ils avaient pour chef un malfaiteur de 11 ans, déjà redoutable, dont le père a péri récemment sur l'échafaud et dont la mère subit en ce moment une condamnation pour vols. Tous ses enfants ont été conduits à la préfecture.

Pierre-Joseph D..., exerçant la profession de journalier, marié depuis près d'un an, avait toujours fait le meilleur ménage du monde; mais voilà qu'un de ces jours derniers, ayant eu, à propos de niaiseries, une discussion avec sa femme, celle-ci lui tient tête, l'irrite et le pousse à bout, au point qu'il lui lance un coup de poing. Or, soit que le coup ait été asséné d'une façon vraiment rude, ou soit que l'émotion causée à la ménagère par cette correction ait été trop violente, elle s'évanouit et tombe raide sur le plancher. A cette vue, Pierre, s'imaginant sans doute qu'il a tué sa femme, perd la tête, saisit un couteau qui se trouvait sur la table, s'en frappe deux fois et tombe à son tour sur le parquet.

Cependant, au bout de quelques minutes, la pauvre évanouie recouvre le sentiment, rassemble ses souvenirs, et, se rappelant bientôt la

scène qui vient d'avoir lieu, elle cherche son mari des yeux et s'étonne de l'apercevoir étendu par terre à l'autre bout de la pièce. Aussitôt une crainte vague s'empare de son esprit, et, oubliant tout ressentiment, elle se précipite vers ce corps immobile, qu'elle appelle en l'embrassant, mais elle s'aperçoit que ce n'est plus qu'un cadavre. Le malheureux Pierre s'était porté dans la partie gauche du torax deux coups de couteau, dont l'un avait dû déterminer immédiatement la mort.

Nous lisons dans le journal de Saône-et-Loire, de Macon, du 30 novembre :

M. de Lamartine est parti, mardi 29, pour Paris. Aucun acquéreur ne s'étant présenté pour acheter ses propriétés, et la souscription nationale n'ayant produit qu'environ 160,000 fr. nets, pour payer plus de deux millions et demi de dettes, M. de Lamartine a été contraint de demander du temps. Il a convoqué chez lui, au château de Montceau, tous ses créanciers, au nombre de plus de quatre cents personnes; il leur a proposé de leur abandonner ses biens, dont la valeur dépasse de beaucoup son passif; il a constaté que, malgré l'insuffisance de la souscription nationale, il avait remboursé à tous les créanciers présents 1,200,000 francs en dix-huit mois, sur les seuls produits de son travail.

Il a pris l'engagement de rembourser de plus, en janvier et février prochain, 300,000 fr. sur ses publications littéraires. D'ici là, si le public continuait à seconder ses veilles, sa dette de 2,400,000 francs se trouverait ainsi réduite à 1,300,000 fr. Il sollicite en conséquence, de chacun de ses créanciers, la faculté de diviser ses remboursements en trois ou quatre termes, espérant, a-t-il dit, à force de travail et d'économies, désintéresser ainsi tout le monde sans la moindre réduction de capital ni d'intérêts.

Quels que soient pour beaucoup de ces braves habitants et cultivateurs de nos campagnes les inconvénients et la gêne de remboursements ainsi morcelés et différés, il ne s'en est pas rencontré un seul qui ne se soit prêté avec complaisance et même avec attendrissement aux convenances de M. de Lamartine. Cette unanimité touchante, qui n'avait été ni concertée ni préparée d'avance, mais qui a jailli du sentiment spontané du pays, est un grand démenti donné par le fait à ceux qui dénigrent trop le cœur humain, faute de le connaître. M. de Lamartine a dû en être consolé autant que le pays lui-même en est justement honoré. Faisons donc des vœux pour que le succès réponde à tant d'efforts d'un côté et à tant d'égards de l'autre.

Mardi dernier, M..., entrepreneur des travaux du chemin de fer, en rentrant à son domicile, rue de l'Embarcadère, vers onze heures et demie du soir, entendit, en passant dans l'antichambre qui conduit à son appartement, une de ses filles se plaindre. Il entra auprès d'elle, et la trouvant souffrante, il appela sa femme pour qu'elle lui donnât des soins. Ne recevant aucune réponse de cette dernière, M... alla frapper à la porte de la chambre où elle couche avec ses deux autres filles; mais personne ne répondit encore. M..., pensant que sa femme n'était peut-être pas encore rentrée, réveilla sa domestique, qui lui assura que M... s'était couchée depuis longtemps. M..., pressentant un malheur, enfonça la porte de la chambre de sa femme, et trouva ses deux enfants et elle, inanimées dans leurs lits.

Un fourneau pour faire, d'après un nouveau procédé, la lessive à la vapeur, placé dans la cuisine située au rez-de-chaussée, avait été mal éteint. Les gaz qui s'étaient échappés du charbon de terre s'étaient élevés jusqu'aux chambres

du premier étage, y avaient pénétré par dessus les portes et avaient causé l'asphyxie de M... et de ses trois filles.

Un médecin, appelé en toute hâte, rappela à la vie les quatre personnes asphyxiées, qui auraient infailliblement succombé, si M... fut resté quelques instants plus tard.

M... et ses trois enfants en ont été qui ttes pour une indisposition qui n'aura pas de suites dangereuses. (Journal du Loiret).

On lit dans le Phare de la Loire :

Nous avons dit que l'on pouvait s'attendre à voir surgir à Nantes la candidature hu maine de M. Adolphe Bertron, et nous constatons qu'elle venait d'être posée à La Rochelle et à Angers. M. Bertron n'a jamais été avare de professions de foi et d'explications, mais les électeurs auxquels il s'est adressé en dernier lieu ont été particulièrement favorisés, comme on en pourra juger par les deux pièces originales qui suivent :

CANDIDATURE HUMAINE, c'est-à-dire UNIVERSELLE.

Français et électeurs humains,

A vous de faire connaître le candidat humain à ceux qui ne savent pas lire, et leur donner des bulletins pour faire triompher d'une manière rapide et absolue l'humanité.

A Messieurs les Electeurs,

L'un des secrétaires de la préfecture de la Charente-Inférieure a reçu avec une bienveillance exceptionnelle mon serment. Ayant exprimé, en présence d'un tiers, l'intention de voir M. le préfet, aussitôt M. le préfet me répond :

C'est moi, Monsieur.

Et il ajoute avec affabilité :

M. Bertron, un candidat humain, n'est point un candidat dangereux; ce n'est pas même pour nous un candidat de l'opposition; soyez donc le bienvenu.

Cet accueil humain me poussa à une tentation: celle de demander à notre premier magistrat la permission de déposer de bons baisers sur les joues de son charmant enfant; un ange, l'une des plus gentilles petites demoiselles que l'on puisse voir. Aussitôt, M. son père me répond :

Certainement, cela me sera fort agréable: ma fille, embrasse M. Bertron, le candidat humain, c'est l'une des meilleures personnes que je connaisse, embrasse-le bien.

Hélas! Monsieur, pourquoi n'avoir qu'un enfant, quand on les a aussi parfaits. (On rit).

Sur l'appel de M. le préfet, j'allai déjeuner avec sa dame, qui ignorait cette scène, en se retirant, il invita son secrétaire à donner tous les renseignements dont M. Bertron pourrait avoir besoin pour la candidature humaine.

Pourquoi donc le candidat humain n'est-il pas toujours accueilli ainsi de tous côtés?

Hélas! plaignons, oui, plaignons ceux qui se trompent, ils sont les plus malheureux, leur éducation et leur instruction sont incomplètes.

Prévenir toutes causes de mal, voilà le but du candidat humain; j'aime à le répéter.

ADOLPHE BERTRON, candidat humain.

Angers, le 23 novembre 1859.

Monsieur,

Mon serment a été déposé en temps utile. Mon nom sera sur le tableau des candidats.

Serez-vous assez humain pour faire connaître à tous nos pairs la candidature humaine en mon particulier. Si vous le ferez, je vous en serai très reconnaissant. Si ce n'est pas possible, vous pouvez demander de faire afficher de donner mes professions de foi et d'accepter les bulletins du candidat humain. J'ose

Le duc était pâle, égaré; sa poitrine se soulevait violemment. Il était dominé par l'impression que lui causait ce récit.

« Votre Altesse désire-t-elle entendre la fin? » reprit Reuterholm.

A cette question, le duc tressaillit de nouveau.

« A peine m'étais-je convaincu que j'avais bien sous les yeux le cadavre pâle et sanglant du feu roi, qu'un ouragan ébranla le temple et que l'apparition s'évanouit. Il n'en resta que la lumière, mais elle avait redoublé d'éclat. On eût dit que mon âme venait d'être délivrée d'un voile nébuleux. — En ce moment, une musique gaie, vive, triomphale, une musique de fête résonna dans le temple. La joie et la sérénité remplacèrent les sombres visions. Je sentis que quelque chose de plus merveilleux encore allait succéder. — Je ne me trompais pas. De quelle indicible et ravissante surprise ne fus-je pas saisi lorsque... »

Reuterholm appuya un peu sur ce dernier mot, et le duc lui rendit toute son attention.

« Lorsque, à la même place où je venais de voir un cercueil et de contempler le défunct frère de Votre Altesse, à cette même place... »

Reuterholm se leva lentement, il étendit la main, et le duc, dominé par lui, se leva aussi avec lenteur; leurs mouvements semblaient obéir à une seule et même impulsion.

« Qu'est-ce que cela? demanda le duc à voix basse »

« Votre Altesse ne voit-elle rien? »

« Non. »

« Vous n'êtes pas encore initié, Altesse; je vois... »

« Que vois-tu? »

« La même apparition que dans l'église du

couvent de Naples. Je vois un trône s'élever à la place occupée tout à l'heure par un cercueil; je vois un homme en monter les marches et s'y asseoir; je vois la couronne sur sa tête; j'entends la musique funèbre se changer en fanfares, et les fanfares faire place aux acclamations de tout un peuple... »

« Tu vois...? »

« Votre Altesse veut-elle savoir quel est cet homme? »

« Oui! »

« Suivez-moi. »

Reuterholm prit le prince par la main.

Le duc le suivit machinalement. Ils s'arrêtèrent devant une glace.

« Regardez, Altesse! »

La glace reflétait les propres traits du régent et ceux de Reuterholm.

Grâce aux légers tourbillons de fumée qui flottaient dans la pièce, on eût dit que ces deux figures s'élevaient et s'abaissaient au milieu d'un nuage mobile.

Muet et pensif, le duc contemplant sa propre image comme s'il eût cru voir une apparition

« Reuterholm! dit-il enfin, en prenant la main de son ministre. »

« Altesse!... »

« Je ne comprends pas ce que je vois. »

« Comment! Votre Altesse ne comprends pas! »

« Non. »

« Expliquez-vous. »

« Je vois dans la glace ton image et la miennne. Est-ce toi ou moi qui...? »

Il s'arrêta en frissonnant, l'âme saisie d'une terreur subite.

« Qui montait sur le trône? dit Reuterholm d'une voix ferme. »

« Oui, qui était-ce? »

« Votre Altesse! » répondit le ministre, en tombant aux pieds du régent.

Un pâle rayon de joie se répandit sur les traits du prince.

« Fidèle ami! » s'écria-t-il en serrant Reuterholm dans ses bras.

L'impression produite par cet entretien n'était pas encore effacée, que l'on entendit des pas dans la pièce voisine.

La porte s'ouvrit précipitamment; un officier de la cour entra.

« Que voulez-vous, monsieur? » demanda le ministre d'un ton froid et brusque, tandis que le régent restait absorbé dans la rêverie où l'avait plongé le récit de Reuterholm.

« Un homme d'une mine équivoque sollicite instamment une audience immédiate de S. A. R. le duc, si c'est possible, ou, dans le cas contraire, de monsieur le baron. »

« Un homme d'une mine suspecte? à pareille heure?... Vous ne savez pas ce qu'il veut? »

« Il dit qu'il a découvert un secret de la plus haute importance pour l'Etat, une conspiration contre le duc. »

« Contre moi? interrompit le régent, quel complotage est-ce là, monsieur? »

« Altesse, fit observer Reuterholm, ne jugez pas les hommes d'après les inspirations de votre excellent cœur; cessez d'entendre sur tous le voile d'une confiance trop bienveillante, sinon vous finirez par être cruellement déçu. Il faut, Altesse, voir chaque situation et chaque époque, non pas à travers le prisme éblouissant de nos illusions, mais telles qu'elles sont en réalité. Ne croyez pas posséder l'affection générale, ce qui d'ailleurs ne serait pas d'un grand prix. — Votre Altesse permet-elle qu'on introduise cet homme? »

Le prince y consentit.

« Faites-le venir, dit Reuterholm à l'officier, et attendez ensuite mes ordres dans l'antichambre. »

Resté seul avec le régent, le baron, debout devant lui, la tête haute et le dit, avec toute la chaleur de son éloquence :

« Altesse, les visions que je viens de vous rapporter, je les ai eues il y a un an, c'est-à-dire bien avant l'époque où les événements devaient s'accomplir. Avant même que nul autre ne pût le prévoir, j'étais instruit de ce que nous réservait le sort. Permettez-moi de vous adresser une question. Votre Altesse mortel serait initié aux éternels décrets de Dieu, si ce mortel d'un grand dessein, si régit l'univers n'avait sur lui des vues toutes spéciales? »

« Croit-elle que le voile qu'il sépare l'avenir du présent, ce voile si rarement déchiré pour lui et qui aurait permis de porter ses regards sur des événements futurs, dans des cas extraordinaires, donner à tel ou tel élu un avenir humanité! Non, pour cela, et j'ose répondre en son nom à ces propres questions. Fort de la conscience de ma patrie chargée d'une mission divine, je combattrai vos ennemis ouvertement, avec énergie et résolution... et je les écraserai. Mon bras, Altesse, est consacré à une œuvre. »

Le duc s'était levé du sofa, et l'attention qu'il prêtait aux paroles de son ministre prouvait à quel point elles le ca-

Reuterholm faisait éclater tant de confiance en lui-même et en ses principes, qu'il semblait que